

THÈME	Droits politiques et sociaux
CONCERNE	L'accès à la santé en Haïti, précisément à un vaccin contre l'épidémie du choléra.
L'Assemblée générale,	
Rappelant	toutes les résolutions précédemment prises, dans le domaine de la santé, plus précisément sur le territoire de Haïti,
Notant	qu'une partie considérable de la population haïtienne est touchée par le choléra, avec plus de 10 000 morts au long des 8 dernières années,
Réaffirmant	sa solidarité avec l'État haïtien, ses autorités, son gouvernement et ses citoyens.
Bienvenu	est un plan de la part des Nations, qui vise l'éradication de l'épidémie du choléra en Haïti à l'aide d'un plan de distribution gratuite de vaccin oral (Dukoral) à la population en risque, notamment les mineurs.
Appelant	tous les états membres, notamment l'OMS pour qu'ils puissent contribuer à un tel plan.
Propose	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan ayant pour but d'éradiquer cette épidémie qui, en début 2018, avait été le sujet de prédictions qui l'annonçait comme potentiellement disparue du territoire haïtien d'ici la fin de l'année. Cependant on a signalé 3 062 cas présumés de choléra entre le 1er janvier et le 1er septembre en Haïti, dont 42% étaient positifs.</li> <li>- Un financement de l'ONU qui a lui-même admis la responsabilité d'être à l'origine de la maladie à Haïti et qui a causé près de 10 000 décès depuis octobre 2010.</li> <li>- Une campagne mise en place avec l'aide de l'OMS et l'UNICEF qui viserait à distribuer ce vaccin oral (Dukoral) à une grande majorité des mineurs haïtiens.</li> </ul>

Le texte en français fait foi.